



YAK ROULER

PISTE DE FORMATION POUR LES FORMATIONS HORS CIRCULATION DES PERMIS 2 ROUES ET REMORQUES :

Public concerné :

Formation aux catégories AM / A1 / A2 / A / B96 / et BE

Adresse de la piste :

Zone d'activité de Garlin 64330 (voir plan ci-dessous)

Temps de déplacement :

Le départ et l'arrivée des pistes de conduite se déroulent depuis l'auto-école. Pour se rendre à la piste de formation 5 minutes de trajet sont nécessaires.

Partage de la piste de formation :

La piste de formation est mise gratuitement à disposition par la mairie

Capacité d'accueil :

L'enseignant peut encadrer 3 élèves par session de 2h consécutives

Disponibilités de la piste :

L'amplitude horaire de la piste est 7h-19h en horaires d'été et 9h-18h en horaires d'hiver

PERMIS MOTO A / A2 / A1 / AM:

L'élève doit obligatoirement être muni des équipements suivants :

- Bottes ou chaussures montantes maintenant les chevilles
- Pantalon (jean ou spécial moto, jogging déconseillé)
- Blouson manches longues (cuir / coqué)
- Gants homologués normes européennes
- Casques homologués normes européennes avec 4 dispositifs réfléchissants

Document affiché dans les locaux et sur le site internet